

**Corporation de l'École Polytechnique
de Montréal**

**États financiers
au 30 avril 2014**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
États financiers	
Résultats	4 - 5
Évolution des soldes de fonds	6 - 7
Flux de trésorerie	8
Bilan	9
Notes complémentaires	10 - 31
Annexe	32



Raymond Chabot Grant Thornton

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de
Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec) H3B 4L8

Téléphone : 514 878-2691
Télécopieur : 514 878-2127
www.rcgt.com

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Corporation de l'École Polytechnique de Montréal, qui comprennent le bilan au 30 avril 2014 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Corporation de l'École Polytechnique de Montréal au 30 avril 2014 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Montréal

Le 25 septembre 2014

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A111208

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Résultats

pour l'exercice terminé le 30 avril 2014

(en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement							
	Non grevé d'affectations		Grevés d'affectations d'origine interne				Total	
			Entreprises auxiliaires (note 3)		Fins particulières			
	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Produits								
Subventions du gouvernement du Québec	87 534	84 203			388	68	87 922	84 271
Subventions du gouvernement du Canada	4 652	4 659					4 652	4 659
Droits de scolarité	24 458	23 352					24 458	23 352
Cotisations des étudiants – CEPSUM	684	666			700	647	1 384	1 313
Ventes de produits et de services	1 345	1 261	1 327	1 312	3 442	4 116	6 114	6 689
Frais généraux de contrats de recherche	1 118	1 114			1 954	2 103	3 072	3 217
Produits nets de placements	359	335					359	335
Contributions de la Fondation de Polytechnique					410	351	410	351
Autres	64	42			185	62	249	104
	120 214	115 632	1 327	1 312	7 079	7 347	128 620	124 291
Charges								
Enseignement régulier	66 512	63 165					66 512	63 165
Recherche et enseignement	2 976	2 802			4 574	4 893	7 550	7 695
Bibliothèque	4 043	3 864					4 043	3 864
Informatique et audiovisuel	6 274	6 207					6 274	6 207
Administration générale	16 797	16 546					16 797	16 546
Ressources matérielles	14 747	14 364					14 747	14 364
Services à la collectivité	1 411	1 406			2 754	2 891	4 165	4 297
Placement étudiant	963	885					963	885
Services aux étudiants	1 893	1 797					1 893	1 797
Entreprises auxiliaires			1 343	1 351			1 343	1 351
Retraites anticipées	634	664					634	664
Ajustement pour avantages sociaux futurs	8 196	9 724					8 196	9 724
Contributions à la collectivité et aux projets de recherche	871	1 326			(871)	(1 326)		
	125 317	122 750	1 343	1 351	6 457	6 458	133 117	130 559
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(5 103)	(7 118)	(16)	(39)	622	889	(4 497)	(6 268)

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Résultats

pour l'exercice terminé le 30 avril 2014

(en milliers de dollars)

	Fonds avec restrictions		Fonds d'immobilisations		Fonds de souscription		Total	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits								
Subventions du gouvernement du Québec			6 638	7 062			94 560	91 333
Subventions du gouvernement du Canada							4 652	4 659
Droits de scolarité							24 458	23 352
Cotisations des étudiants – CEPSUM							1 384	1 313
Ventes de produits et de services							6 114	6 689
Frais généraux de contrats de recherche							3 072	3 217
Produits nets de placements							359	335
Contributions de la Fondation de Polytechnique							501	511
Apports	91	160						
Gouvernement du Québec								
Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science (MESRS)	627	565	11 256	11 475			11 883	12 040
Autres	7 406	6 830	281	295			7 687	7 125
Gouvernement du Canada	24 991	24 549	5 806	6 309			30 797	30 858
Autres	22 938	22 908	1 436	1 364			24 374	24 272
Amortissement des produits reportés			45	45			45	45
Autres			99	96	18	18	366	218
	56 053	55 012	25 561	26 646	18	18	210 252	205 967
Charges								
Enseignement régulier							66 512	63 165
Recherche et enseignement	54 481	53 725					62 031	61 420
Bibliothèque							4 043	3 864
Informatique et audiovisuel							6 274	6 207
Administration générale							16 797	16 546
Ressources matérielles							14 747	14 364
Services à la collectivité	1 572	1 287					5 737	5 584
Placement étudiant							963	885
Services aux étudiants							1 893	1 797
Entreprises auxiliaires							1 343	1 351
Retraites anticipées							634	664
Avantages sociaux futurs							8 196	9 724
Intérêts sur les emprunts bancaires, les billets à payer et les obligations à payer			6 720	7 251			6 720	7 251
Amortissement des immobilisations corporelles			20 413	20 916			20 413	20 916
Amortissement des actifs incorporels			493	575			493	575
Autres			941	1 368			941	1 368
	56 053	55 012	28 567	30 110	–	–	217 737	215 681
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges avant participation aux résultats des filiales en propriété exclusive			(3 006)	(3 464)	18	18	(7 485)	(9 714)
Participation aux résultats des filiales en propriété exclusive (note 4)			(232)	(274)			(232)	(274)
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	–	–	(3 238)	(3 738)	18	18	(7 717)	(9 988)

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Évolution des soldes de fonds

pour l'exercice terminé le 30 avril 2014

(en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement							
	Non grevé d'affectations		Grevés d'affectations d'origine interne				Total	
			Entreprises auxiliaires (note 3)		Fins particulières			
	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Soldes de fonds (négatifs) au début	(93 703)	(83 912)	171	227	18 403	17 523	(75 129)	(66 162)
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(5 103)	(7 118)	(16)	(39)	622	889	(4 497)	(6 268)
Affectation pour mise en place du plan stratégique	(650)				650			
Affectation pour infrastructures de recherche		(650)				650		
	(99 456)	(91 680)	155	188	19 675	19 062	(79 626)	(72 430)
Virements interfonds (note 5)	(2 841)	(2 023)	(111)	(17)	(385)	(659)	(3 337)	(2 699)
Soldes de fonds (négatifs) à la fin	(102 297)	(93 703)	44	171	19 290 ^(a)	18 403 ^(a)	(82 963)	(75 129)

(a) Le solde de fonds réservé à des fins particulières est grevé d'affectations d'origine interne. Il correspond à des sommes non dépensées à même des budgets réservés à des fins précises, telles, entre autres, des sommes réservées pour des colloques, de l'aide aux chercheurs, des frais indirects de recherche et des fluctuations futures du régime de retraite.

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Évolution des soldes de fonds

pour l'exercice terminé le 30 avril 2014

(en milliers de dollars)

	Fonds avec restrictions		Fonds d'immobilisations		Fonds de souscription		Total	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes de fonds (négatifs) au début			23 777	24 816	92	74	(51 260)	(41 272)
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges			(3 238)	(3 738)	18	18	(7 717)	(9 988)
	–	–	20 539	21 078	110	92	(58 977)	(51 260)
Virements interfonds (note 5)			3 337	2 699				
Soldes de fonds (négatifs) à la fin	–	–	23 876	23 777	110	92	(58 977)	(51 260)

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 30 avril 2014

(en milliers de dollars)

	2014	2013
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(7 717)	(9 988)
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	20 413	20 916
Amortissement des actifs incorporels	493	575
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et actifs incorporels	(18 779)	(19 443)
Participation aux résultats des filiales en propriété exclusive	232	274
Variation nette des avantages sociaux futurs	8 196	9 724
Charge de désactualisation de l'obligation liée à la mise hors service du réacteur nucléaire	65	61
Variation nette d'éléments du fonds de roulement et d'autres éléments de fonctionnement à long terme (a)	1 979	(375)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>4 882</u>	<u>1 744</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Placements dans des filiales en propriété exclusive	(400)	(400)
Acquisition d'immobilisations corporelles et dépôts pour l'acquisition	(17 217)	(20 376)
Acquisition d'actifs incorporels	(318)	(215)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(17 935)</u>	<u>(20 991)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunts bancaires	(2 800)	(17 500)
Billets à payer	51 000	49 000
Remboursements de billets à payer	(48 021)	(24 137)
Remboursements d'obligations à payer	(137)	(5 045)
Subventions à recevoir à titre d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	825	(1 635)
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et actifs incorporels	15 766	17 181
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>16 633</u>	<u>17 864</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	3 580	(1 383)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>22 450</u>	<u>23 833</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u><u>26 030</u></u>	<u><u>22 450</u></u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
Encaisse	25 992	22 412
Fonds de dépôt	38	38
	<u><u>26 030</u></u>	<u><u>22 450</u></u>

(a) Les autres éléments de fonctionnement à long terme comprennent les comptes clients et autres créances à long terme, les produits reportés à long terme ainsi que les apports reportés à long terme.

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Bilan

au 30 avril 2014

(en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds d'immobilisations		Fonds de souscription		Total	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF										
Court terme										
Encaisse	6 051	2 787	18 133	18 084	300	51	1 508	1 490	25 992	22 412
Fonds de dépôt	38	38							38	38
Comptes clients et autres créances (note 6)	4 054	9 125	4 104	4 422	152	49			8 310	13 596
Subventions à recevoir (note 7)	12 961	11 105	12 982	9 858	2 479	2 719			28 422	23 682
Frais payés d'avance	359	544			36	18			395	562
Avances interfonds, sans intérêt			8 902	9 281						
	<u>23 463</u>	<u>23 599</u>	<u>44 121</u>	<u>41 645</u>	<u>2 967</u>	<u>2 837</u>	<u>1 508</u>	<u>1 490</u>	<u>63 157</u>	<u>60 290</u>
Long terme										
Comptes clients et autres créances (note 6)	822	647							822	647
Subvention à recevoir du MESRS					52 410	53 235			52 410	53 235
Placements dans des filiales en propriété exclusive (note 4)					1 242	1 074			1 242	1 074
Immobilisations corporelles (note 8)					270 132	273 328			270 132	273 328
Actifs incorporels (note 9)					843	1 018			843	1 018
	<u>24 285</u>	<u>24 246</u>	<u>44 121</u>	<u>41 645</u>	<u>327 594</u>	<u>331 492</u>	<u>1 508</u>	<u>1 490</u>	<u>388 606</u>	<u>389 592</u>
PASSIF										
Court terme										
Emprunts bancaires (note 10)					35 700	38 500			35 700	38 500
Dus interfonds, sans intérêt	6 556	6 131			1 433	2 237	913	913		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 11)	18 581	19 455	3 263	4 434	4 061	4 303			25 905	28 192
Produits reportés (note 12)	1 206	1 080			45	45			1 251	1 125
Apports reportés (note 13)			40 858	37 211					40 858	37 211
Tranche des billets à payer échéant à moins de un an					16 167	48 021			16 167	48 021
	<u>26 343</u>	<u>26 666</u>	<u>44 121</u>	<u>41 645</u>	<u>57 406</u>	<u>93 106</u>	<u>913</u>	<u>913</u>	<u>119 881</u>	<u>153 049</u>
Long terme										
Produits reportés (note 12)					45	90			45	90
Apports reportés (note 13)					65 065	68 078	485	485	65 550	68 563
Obligations à payer (note 14)					2 475	2 612			2 475	2 612
Billets à payer (note 15)					176 327	141 494			176 327	141 494
Obligation liée à la mise hors service du réacteur nucléaire (note 16)					2 400	2 335			2 400	2 335
Avantages sociaux futurs (note 17)	80 905	72 709							80 905	72 709
	<u>107 248</u>	<u>99 375</u>	<u>44 121</u>	<u>41 645</u>	<u>303 718</u>	<u>307 715</u>	<u>1 398</u>	<u>1 398</u>	<u>447 583</u>	<u>440 852</u>
SOLDES DE FONDS (NÉGATIFS)										
Non grevé d'affectations	(102 297)	(93 703)							(102 297)	(93 703)
Grevés d'affectations d'origine interne	19 334	18 574			7 517	6 938	110	92	26 961	25 604
Investi en immobilisations					16 359	16 839			16 359	16 839
	<u>(82 963)</u>	<u>(75 129)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>23 876</u>	<u>23 777</u>	<u>110</u>	<u>92</u>	<u>(58 977)</u>	<u>(51 260)</u>
	<u>24 285</u>	<u>24 246</u>	<u>44 121</u>	<u>41 645</u>	<u>327 594</u>	<u>331 492</u>	<u>1 508</u>	<u>1 490</u>	<u>388 606</u>	<u>389 592</u>

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil

Administrateur

Administrateur

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal (ci-après l'« École ») a été constituée en vertu de la Loi sur la Corporation de l'École Polytechnique de Montréal et évolue dans le domaine de l'enseignement supérieur. Elle est un organisme sans but lucratif enregistré en vertu de l'article 149 de la Loi de l'impôt sur le revenu; elle n'est donc pas assujettie à l'impôt sur le revenu.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'École sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'École doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers, les notes y afférentes et l'annexe. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'École pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Principes de consolidation

L'École a fait le choix de ne pas consolider dans ses états financiers les placements dans ses filiales en propriété exclusive, Polyvalor, société en commandite et Presses internationales Polytechnique Inc. Des informations supplémentaires sont fournies à la note 4.

Les placements dans les filiales en propriété exclusive sont comptabilisés à la valeur de consolidation. De ce fait, les placements sont comptabilisés au coût, lequel est modifié pour tenir compte en premier lieu de la quote-part des résultats des filiales et, le cas échéant, de la quote-part des dividendes versés ou déclarés qui revient à l'École.

Comptabilité par fonds

Le fonds de fonctionnement est utilisé pour toutes les activités courantes de l'École. Ce fonds présente les actifs, les passifs, les produits et les charges relatifs à la prestation de services, à l'administration ainsi qu'à certaines opérations désignées spécifiquement, qu'elles soient ou non assujetties à des restrictions internes.

Le fonds avec restrictions présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux opérations désignées spécifiquement et assujetties à des restrictions déterminées de l'extérieur, lesquelles sont principalement dirigées vers des activités liées à la recherche.

Le fonds d'immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels, ainsi que leur financement.

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Le fonds de souscription présente les actifs, les passifs, les produits et les charges des campagnes de souscription dont l'utilisation est habituellement déterminée par le donateur.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'École sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'École sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers). En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'École détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'École détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée à l'état des résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Immobilisations corporelles et actifs incorporels

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels acquis sont comptabilisés au coût. Lorsque l'École reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels, le coût de ceux-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport.

Amortissements

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables sont amortis en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

	<u>Périodes</u>
Bâtiments	40 et 50 ans
Améliorations majeures aux bâtiments	25 à 40 ans
Améliorations des terrains et services généraux	10 et 20 ans
Améliorations locatives	Durée du bail, maximum
	10 ans
Réacteur nucléaire	30 ans
Mobilier, équipement de bureau, équipement de communication multimédia et matériel roulant	5 ans

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

	<u>Périodes</u>
Autres équipements	15 ans
Équipements spécialisés liés à l'enseignement et à la recherche	10 et 20 ans
Équipement informatique	3 ans
Documents de bibliothèque et réseau de télécommunications	10 ans
Logiciels	3 à 5 ans
Droits d'utilisation du réseau de télécommunications géré par RISQ Inc.	17 ans

Réduction de valeur

Lorsque l'École constate qu'une immobilisation corporelle ou qu'un actif incorporel n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou de l'actif incorporel sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des résultats.

Obligations liées à la mise hors service du réacteur nucléaire

Afin de se conformer à la Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires de la Commission canadienne de sûreté nucléaire, l'École devra procéder au démantèlement du réacteur nucléaire au cours de l'exercice se terminant en 2033. Afin de tenir compte des sorties de trésorerie estimatives nécessaires pour remplir les obligations découlant des plans de démantèlement du réacteur nucléaire acceptables en matière de protection de l'environnement, des obligations liées à la mise hors service sont enregistrées dans l'exercice où l'obligation naît et où il est possible de faire une estimation raisonnable du montant de l'obligation.

La meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction des obligations actuelles est le montant que l'École devrait raisonnablement payer pour éteindre ses obligations à la date de clôture ou pour les transférer à un tiers à cette même date. Les coûts futurs sont actualisés en utilisant un taux d'intérêt sans risque ajusté en fonction de la qualité du crédit. Lors de l'établissement de la provision, un actif correspondant est comptabilisé dans les immobilisations corporelles.

Le montant de l'obligation est revu à chaque date de clôture afin de refléter la variation des sorties estimées de ressources à la suite des changements relatifs à l'échéancier du montant des flux de trésorerie non actualisés, à la législation, à la variation du taux d'actualisation utilisé ou à l'augmentation qui reflète le passage du temps. La charge de désactualisation est comptabilisée aux résultats au fur et à mesure. Le coût de l'actif lié est ajusté pour refléter les changements (autres que la désactualisation) dans l'exercice considéré et est comptabilisé à l'état des résultats au poste Autres.

Les coûts liés aux obligations liées à la mise hors service du réacteur nucléaire sont comptabilisés en réduction de la provision lorsqu'ils sont engagés.

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Conversion des devises

L'École utilise la méthode temporelle pour la conversion des opérations libellées dans une monnaie étrangère. Selon cette méthode, les éléments monétaires d'actif et de passif sont convertis au cours à la date du bilan. Les éléments non monétaires d'actif et de passif sont convertis aux cours historiques, à l'exception de ceux comptabilisés à la juste valeur qui sont convertis au cours à la date du bilan. Les produits et les charges sont convertis au cours en vigueur à la date où ils sont constatés, à l'exception de l'amortissement des éléments d'actif convertis aux cours historiques qui est converti aux mêmes cours que les éléments correspondants. Les gains et les pertes de change afférents sont comptabilisés à l'état des résultats dans le poste Autres.

Régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite

L'École constitue ses obligations en vertu des régimes d'avantages sociaux à prestations déterminées à mesure que les employés fournissent les services nécessaires pour avoir droit aux avantages de retraite. L'École comptabilise ses obligations découlant des régimes d'avantages sociaux à prestations déterminées, déduction faite de la juste valeur des actifs des régimes en utilisant la méthode du report et de l'amortissement.

- L'évaluation actuarielle des obligations au titre des prestations constituées relatives aux prestations de retraite et aux avantages complémentaires de retraite est fondée sur la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Cette évaluation comprend la meilleure estimation de la direction concernant l'évolution future des niveaux de salaire, la croissance d'autres coûts, l'âge de départ à la retraite des salariés et d'autres facteurs actuariels;
- Aux fins du calcul du taux de rendement prévu des actifs des régimes, ces actifs sont évalués à leur juste valeur;
- Le gain actuariel (la perte actuarielle) résulte de l'écart entre le rendement à long terme réel des actifs des régimes au cours d'une période et le rendement prévu pendant cette période, ou des modifications apportées aux hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les obligations au titre des prestations constituées. L'excédent du gain actuariel cumulé net (de la perte actuarielle cumulée nette) sur 10 % des obligations au titre des prestations constituées, ou sur 10 % de la juste valeur des actifs des régimes si ce dernier montant est plus élevé, est amorti sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs. La durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs couverts par les régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite est de 10 ans (10 ans en 2013);
- Le coût des services passés découlant des modifications apportées aux régimes est reporté et amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs à la date des modifications.

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des produits

Apports

L'École applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits du fonds de fonctionnement lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports reçus à titre d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels qui ne sont pas amortis ou les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels, ainsi que les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes des soldes de fonds appropriés.

Autres sources de produits

Pour les autres sources de produits, ils sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- La livraison a eu lieu et les services ont été fournis;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

En fonction des spécificités des autres sources de produits, les principes suivants sont appliqués :

Droits de scolarité et cotisations des étudiants – CEPSUM

Les droits de scolarité et cotisations des étudiants – CEPSUM sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice dans l'exercice où ces droits de scolarité et ces cotisations sont payés. Chaque année, les sommes reçues de ces droits et cotisations couvrent une certaine portion des sessions scolaires de l'exercice suivant. Ainsi, les sommes perçues pour l'exercice subséquent à la date des états financiers sont présentées comme produits reportés.

Ventes de produits et de services

Les ventes de produits et de services sont constituées de la vente de divers biens et de la fourniture de services par l'École. Les ventes de produits sont constatés uniquement lorsque le client a accepté les biens ou les services puisque l'acceptation du client est considérée comme une condition essentielle. Les montants facturés ou reçus, selon les conditions des contrats signés avec les clients, qui ne satisfont pas aux critères de constatation des produits sont inscrits à titre de produits reportés.

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Frais généraux de contrats de recherche

Les frais généraux de contrats de recherche sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Ils représentent la contribution des tierces parties aux frais indirects pour les activités des programmes de recherche qu'ils financent. La portion des montants perçus relativement aux exercices subséquents est présentée comme produits reportés.

Produits nets de placements

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés dans le fonds approprié selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les produits nets de placements proviennent des intérêts générés par l'encaisse et du fonds de dépôt. Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé. Les produits nets de placements sont tous non grevés d'affectations d'origine externe. Ils sont constatés à l'état des résultats au poste Produits nets de placements du fonds de fonctionnement.

Apports reçus sous forme de fournitures et de services

L'École peut constater les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'École aurait dû se procurer autrement ces fournitures et ces services pour son fonctionnement régulier.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'École est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à compter de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps, sans pénalité.

3 - ENTREPRISES AUXILIAIRES

	2014		
	Service de	Stationnements	Total
	reprographie		Total
	\$	\$	\$
Solde de fonds au début	50	121	171
Produits	614	713	1 327
Charges	674	669	1 343
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(60)	44	(16)
Virements interfonds	–	(111)	(111)
Solde de fonds à la fin	(10)	54	44

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

3 - ENTREPRISES AUXILIAIRES (suite)

	2013		
	Service de reprographie \$	Stationnements \$	Total \$
Solde de fonds au début	110	117	227
Produits	603	709	1 312
Charges	663	688	1 351
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(60)	21	(39)
Virements interfonds	-	(17)	(17)
Solde de fonds à la fin	50	121	171

4 - PLACEMENTS DANS DES FILIALES EN PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE

La variation du solde des placements dans des filiales en propriété exclusive s'établit comme suit :

	2014 \$	2013 \$
Participation dans une filiale en propriété exclusive, Presses internationales Polytechnique Inc., à la valeur de consolidation	806	785
Participation dans une filiale en propriété exclusive, Polyvalor, société en commandite, à la valeur de consolidation	436	289
	1 242	1 074

Presses internationales Polytechnique Inc.

La société Presses internationales Polytechnique Inc. a été constituée en vertu de la Loi sur les sociétés par actions (Québec) le 1^{er} juin 2005. À cette date, l'École a procédé au transfert, en faveur de cette nouvelle société, de tous les éléments d'actif et de passif de la division Presses internationales Polytechnique, à l'exception du dû à l'École, en contrepartie de 339 266 actions de catégorie « A » de la nouvelle société, pour un montant de 339 266 \$.

Presses internationales Polytechnique Inc. exerce ses activités dans les domaines de l'édition et de la commercialisation de revues et de livres.

	2014 \$	2013 \$
Solde au début	785	829
Participation aux résultats de la filiale	21	(44)
Solde à la fin	806	785

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

4 - PLACEMENTS DANS DES FILIALES EN PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE (suite)

Polyvalor, société en commandite

Polyvalor, société en commandite, a été formée le 18 décembre 1997 en vertu des dispositions du Code civil du Québec et de la Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales. À cette date, l'École a transféré à Polyvalor, société en commandite, tous ses droits et brevets et toutes ses licences, formules, technologies, inventions et autres propriétés intellectuelles, commerciales ou commercialisables, le savoir-faire lié à ce qui précède et ses droits dans les projets issus des travaux de professeurs, d'étudiants et de chercheurs ainsi que toute participation sous forme de capital-actions ou autre qu'elle détient dans des entreprises.

Polyvalor, société en commandite, exerce ses activités dans les domaines de la valorisation et de la commercialisation de la propriété intellectuelle provenant du travail des chercheurs de l'École. De plus, elle a comme mission d'investir dans des projets prometteurs en vue d'en favoriser la maturité économique.

La contrepartie reçue par l'École lors du transfert des éléments d'actif mentionnés ci-dessus représente 25 000 parts de catégorie « A », d'une valeur globale de 2 500 000 \$, et 32 500 parts de catégorie « C », d'une valeur globale de 2 050 000 \$. L'investissement initial a été de 438 000 \$.

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Solde au début	289	119
Participation aux résultats de la filiale	(253)	(230)
Souscription au cours de l'exercice	<u>400</u>	<u>400</u>
Solde à la fin	<u><u>436</u></u>	<u><u>289</u></u>

Autres informations sur les filiales en propriété exclusive

Les états financiers des filiales de l'École qui ne sont pas consolidés sont disponibles sur demande. Il n'existe pas de différence significative dans les méthodes comptables de l'École par rapport à celles de ses filiales.

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

4 - PLACEMENTS DANS DES FILIALES EN PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE (suite)

Aucun autre événement que ce qui est décrit ci-dessus ayant un impact significatif sur les états financiers de l'École n'est survenu entre la date de fin d'exercice de l'École et celle des filiales. Les états financiers condensés de Presses internationales Polytechnique Inc. et de Polyvalor, société en commandite, aux 30 avril 2014 et 2013, aux 30 juin 2014 et 2013 et pour les exercices terminés à ces dates sont les suivants :

	Presses internationales Polytechnique Inc.		Polyvalor, société en commandite	
	2014 \$	2013 \$	2014 \$	2013 \$
Situation financière				
Actif				
908	878	2 759	2 702	
Passif				
102	93	2 323	2 013	
Capital et surplus				
Capital			6 008	6 008
Surplus (déficit)	806	785	(5 572)	(5 319)
Capital et surplus	806	785	436	689
	908	878	2 759	2 702
Résultats				
Produits	1 036	1 103	884	608
Charges	1 015	1 147	1 147	838
Bénéfice net (perte nette)	21	(44)	(263)	(230)
Ajustements			10	
Surplus (déficit) au début	785	829	(5 319)	(5 089)
Surplus (déficit) à la fin	806	785	(5 572)	(5 319)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	115	(72)	(301)	(252)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(115)	72	(39)	(62)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-	-	-	733

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

5 - VIREMENTS INTERFONDS

Au cours de l'exercice, des ressources non grevées d'affectations de 3 337 000 \$ (2 699 000 \$ en 2013) ont été transférées du fonds de fonctionnement au fonds d'immobilisations afin de financer les sorties nettes de fonds relatives aux immobilisations. Ces transferts se détaillent comme suit :

- Des sommes liées aux acquisitions d'immobilisations non financées par une autre source et prises en charge par le fonds de fonctionnement totalisant 1 837 000 \$ (1 699 000 \$ en 2013) ont été transférées par virement au fonds d'immobilisations;
- Une somme de 500 000 \$ a été transférée du fonds de fonctionnement au fonds d'immobilisations (aucune somme en 2013) par virement interfonds pour assurer le financement du programme PSRV2;
- Une contribution visant le financement des acquisitions d'immobilisations par le fonds de fonctionnement totalisant 1 000 000 \$ (1 000 000 \$ en 2013) a été transférée par virement au fonds d'immobilisations.

6 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Somme à recevoir du MESRS pour l'ajustement des clientèles étudiantes (a)	1 708	6 001
Droits de scolarité à recevoir (b)	933	1 252
Comptes clients (c)	545	664
Autres	1 690	1 855
	<u>4 876</u>	<u>9 772</u>
Somme à recevoir du MESRS présentée à long terme (a)	<u>(822)</u>	<u>(647)</u>
	4 054	9 125
Fonds avec restrictions		
Comptes clients (c)	4 104	4 422
Fonds d'immobilisations		
Autres	152	49
	<u>8 310</u>	<u>13 596</u>
Total des comptes clients et autres créances à court terme	<u>8 310</u>	<u>13 596</u>
Total des comptes clients et autres créances à long terme	<u>822</u>	<u>647</u>

(a) Les sommes à recevoir du MESRS correspondent aux montants liés aux ajustements de clientèle. Aux 30 avril 2014 et 2013, la somme réelle attribuable aux subventions pour les variations de clientèle des exercices antérieurs est supérieure au montant versé par le MESRS à cette fin et, par conséquent, ces sommes excédentaires sont à recevoir. Dans le cas contraire, un montant serait présenté dans les comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement comme somme à payer au MESRS.

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

6 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES (suite)

- (b) Au 30 avril 2014, la valeur comptable brute des droits de scolarité dépréciés à recevoir totalise 533 000 \$ (1 209 000 \$ au 30 avril 2013). Ces droits de scolarité sont présentés aux états financiers déduction faite d'une provision pour dépréciation de 230 000 \$ (711 000 \$ au 30 avril 2013). Aucune perte de valeur afférente aux droits de scolarité à recevoir n'a été comptabilisée pour l'exercice (aucune pour l'exercice terminé le 30 avril 2013) et aucune reprise d'une perte de valeur comptabilisée antérieurement sur les droits de scolarité à recevoir n'a été enregistrée (aucune pour l'exercice terminé le 30 avril 2013).
- (c) Au 30 avril 2014, aucun compte client n'est déprécié (aucun au 30 avril 2013). Aucune perte de valeur afférente aux comptes clients ni de reprise de valeur comptabilisée antérieurement n'ont été comptabilisées pour l'exercice (aucune pour l'exercice terminé le 30 avril 2013).

7 - SUBVENTIONS À RECEVOIR

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
MESRS (a)	<u>12 961</u>	<u>11 105</u>
Fonds avec restrictions		
Subventions de source fédérale	11 034	7 518
Subventions de source provinciale	1 736	2 086
Autres	<u>212</u>	<u>254</u>
	<u>12 982</u>	<u>9 858</u>
Fonds d'immobilisations		
MESRS	<u>2 479</u>	<u>2 719</u>
	<u><u>28 422</u></u>	<u><u>23 682</u></u>

- (a) Au 30 avril 2014, le solde des subventions à recevoir par le fonds de fonctionnement comprend un montant de 7 457 200 \$ (7 425 400 \$ au 30 avril 2013) correspondant à une subvention conditionnelle à l'atteinte de l'équilibre financier pour l'exercice terminé à cette date, qui a été encaissée après la fin de l'exercice.

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

8 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2014			2013
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrains	9 856		9 856	9 856
Améliorations des terrains et services généraux	4 747	1 976	2 771	3 009
Bâtiments	181 216	52 917	128 299	131 766
Améliorations majeures aux bâtiments	90 065	25 241	64 824	61 010
Améliorations locatives	403	329	74	158
Réacteur nucléaire	1 800	720	1 080	1 140
Équipement informatique	4 250	2 536	1 714	2 555
Équipement de communication multimédia	1 072	664	408	550
Équipements spécialisés liés à l'enseignement et à la recherche	98 862	47 142	51 720	53 936
Réseau de télécommunications	6 067	4 688	1 379	1 986
Mobilier et équipement de bureau	2 215	1 016	1 199	1 167
Autres équipements	7 791	3 736	4 055	4 446
Documents de bibliothèque	1 869	1 407	462	676
Matériel roulant	350	127	223	102
Dépôt pour des acquisitions	867		867	831
Projets en cours	1 201		1 201	140
	412 631	142 499	270 132	273 328

9 - ACTIFS INCORPORELS

	2014			2013
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Droits d'utilisation du réseau de télécommunications géré par RISQ Inc.	895	544	351	401
Logiciels	1 217	725	492	617
	2 112	1 269	843	1 018

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

10 - EMPRUNTS BANCAIRES

En vertu d'une entente intervenue en novembre 2004, l'École dispose d'une ouverture de crédit d'un montant maximum autorisé de 81 000 000 \$ contractée auprès de la Caisse centrale Desjardins et portant intérêt au taux de 1,36 % (1,31 % en 2013). Selon une entente avec le MESRS, le maximum autorisé est déterminé annuellement à partir d'un budget de caisse approuvé par la direction. Au 30 avril 2014, la portion utilisée de l'ouverture de crédit totalise 35 700 000 \$ (38 500 000 \$ en 2013) sous forme d'acceptations bancaires. L'ouverture de crédit est sans échéance et remboursable sur demande.

De plus, une lettre de garantie de 800 000 \$ a été émise par la banque en faveur de la Commission canadienne de sûreté nucléaire. Cette lettre de garantie échoit en mars 2015.

11 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Comptes fournisseurs et charges à payer	4 664	5 194
Salaires et charges sociales à payer	13 585	14 043
Dû à Presses internationales Polytechnique Inc.	332	218
	<u>18 581</u>	<u>19 455</u>
Fonds avec restrictions		
Comptes fournisseurs et charges à payer	1 997	3 242
Salaires et charges sociales à payer	1 266	1 192
	<u>3 263</u>	<u>4 434</u>
Fonds d'immobilisations		
Comptes fournisseurs et charges à payer	4 017	4 300
Salaires et charges sociales à payer	44	3
	<u>4 061</u>	<u>4 303</u>
	<u>25 905</u>	<u>28 192</u>

Les sommes à remettre à l'État totalisent 1 745 500 \$ au 30 avril 2014 (1 694 000 \$ au 30 avril 2013).

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

12 - PRODUITS REPORTÉS

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Droits de scolarité	426	692
Programme des coûts indirects perçus par anticipation	780	388
	<u>1 206</u>	<u>1 080</u>
Fonds d'immobilisations		
Gain sur le transfert d'éléments d'actif à Polyvalor, société en commandite, une filiale en propriété exclusive	90	135
Portion présentée à long terme	(45)	(90)
	<u>45</u>	<u>45</u>
	<u>1 251</u>	<u>1 125</u>

13 - APPORTS REPORTÉS

	<u>2014</u>		<u>2013</u>
	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Total
	\$	\$	\$
Solde au début	37 211	68 078	105 289
Montants constatés aux résultats			
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et actifs incorporels		(18 779)	(18 779)
Produits de recherche	(55 962)		(55 962)
Montants encaissés au cours de l'exercice			
Projets de recherche	59 609		59 609
Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels		15 766	15 766
Montant viré aux autres fonds			(62)
Solde à la fin	<u>40 858</u>	<u>65 065</u>	<u>105 923</u>

Les apports reportés dans le fonds avec restrictions représentent des ressources non utilisées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir les charges du prochain exercice.

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

13 - APPORTS REPORTÉS (suite)

Les apports reportés dans le fonds de souscription représentent des ressources non utilisées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir les charges des exercices futurs.

Les apports reportés présentés dans le fonds d'immobilisations sont afférents aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels et comprennent le solde non amorti d'apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels. Ces apports reportés se détaillent comme suit :

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Afférents à l'acquisition d'immobilisations corporelles		
Améliorations des terrains et services généraux	12	13
Bâtiments	22 234	22 455
Améliorations majeures aux bâtiments	12 166	12 687
Améliorations locatives	49	130
Équipement informatique	566	925
Équipement de communication multimédia	77	124
Équipements spécialisés liés à l'enseignement et à la recherche	27 328	28 696
Réseau de télécommunications	308	416
Mobilier et équipement de bureau	213	301
Autres équipements	1 910	2 100
Documents de bibliothèque	18	27
Matériel roulant	5	7
	<u>64 886</u>	<u>67 881</u>
Afférents à l'acquisition d'actifs incorporels		
Logiciels	179	197
	<u>65 065</u>	<u>68 078</u>

14 - OBLIGATIONS À PAYER

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Série 5C, 4,35 %, échéant le 13 avril 2017	3 434	3 434
Fonds d'amortissement	959	822
	<u>2 475</u>	<u>2 612</u>

Les obligations sont garanties, capital et intérêts, par les subventions votées annuellement par le gouvernement du Québec. Les versements de capital sur les obligations au cours des prochains exercices s'élèvent à 2 475 000 \$ en 2017.

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

15 - BILLETS À PAYER

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Billet à payer, 3,153 %, remboursable par un versement final de 3 847 000 \$ en décembre 2014	3 847	4 066
Billet à payer, 4,742 %, remboursable par versements annuels de 1 479 000 \$, capital seulement, et par un versement final de 21 691 000 \$ en décembre 2015	23 170	24 648
Billet à payer, 3,835 %, remboursable par versements annuels de 1 437 000 \$, capital seulement, et par un versement final de 9 343 000 \$ en décembre 2016	12 217	13 654
Billet à payer, 2,763 %, remboursable par versements annuels de 588 000 \$, capital seulement, et par un versement final de 8 531 000 \$ en décembre 2016	9 707	10 295
Billet à payer, 1,435 %, remboursable par versements annuels de 1 244 000 \$, capital seulement, et par un versement final de 19 012 000 \$ en décembre 2016	21 500	
Billet à payer, 2,472 %, remboursable par versements annuels de 480 000 \$, capital seulement, et par un versement final de 9 600 000 \$ en décembre 2017	11 040	11 520
Billet à payer, 2,472 %, remboursable par versements annuels de 1 432 000 \$, capital seulement, et par un versement final de 18 840 000 \$ en décembre 2017	23 136	24 568
Billet à payer, 2,398 %, remboursable par versements annuels de 1 467 000 \$, capital seulement, et par un versement final de 22 165 000 \$ en mai 2019	29 500	
Billet à payer, 2,489 %, remboursable par versements annuels de 3 603 000 \$, capital seulement, et par un versement final de 27 382 000 \$ en décembre 2019	45 397	49 000
Billet à payer, 4,94 %, remboursable par versements annuels de 590 000 \$, capital seulement, et par un versement final de 1 180 000 \$ en juin 2034	12 980	13 570
Billet à payer, 4,428 %		15 618
Billet à payer, 4,485 %		22 576
	<u>192 494</u>	<u>189 515</u>
Tranche échéant à moins de un an	<u>16 167</u>	<u>48 021</u>
	<u>176 327</u>	<u>141 494</u>

Les billets à payer sont garantis, capital et intérêts, par les subventions votées annuellement par le gouvernement du Québec.

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

15 - BILLETS À PAYER (suite)

Les versements sur les billets à payer au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

	\$
2015	16 167 000
2016	32 532 000
2017	44 458 000
2018	34 100 000
2019	5 660 000
Exercices subséquents	59 577 000

Le poste Intérêts sur les emprunts bancaires, les billets à payer et les obligations à payer à l'état des résultats se détaille comme suit entre les emprunts à court terme et les emprunts à long terme :

	2014	2013
	\$	\$
Intérêts sur les passifs à court terme	329	517
Intérêts sur les passifs à long terme	6 391	6 734
	<u>6 720</u>	<u>7 251</u>

16 - OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE DU RÉACTEUR NUCLÉAIRE

Les hypothèses posées à l'égard de l'inflation sont établies en fonction de l'interprétation que fait la direction de la conjoncture économique actuelle et future et du moment du décaissement des dépenses réelles. Ainsi, le taux utilisé pour déterminer la valeur future est de 2 %. Le taux d'intérêt sans risque et le taux d'ajustement en fonction de la qualité du crédit sont également établis selon l'interprétation que fait la direction de la conjoncture économique actuelle et prévue, et du moment du décaissement des dépenses réelles. Ainsi, l'École a actualisé les coûts liés au démantèlement du réacteur nucléaire en utilisant un taux sans risque ajusté en fonction de la qualité du crédit de 5 %. Dans le calcul des obligations liées à la mise hors service du réacteur nucléaire pour l'exercice terminé le 30 avril 2014, le montant total estimé des mouvements de trésorerie est de 3 260 000 \$ et l'échéancier prévu du paiement des mouvements de trésorerie est l'exercice se terminant le 30 avril 2033.

La charge de désactualisation de l'obligation de l'exercice est de 65 000 \$ (61 000 \$ en 2013). Au cours de l'exercice, aucun paiement n'a été fait au titre des obligations liées à la mise hors service du réacteur nucléaire (aucun paiement au 30 avril 2013). L'École a estimé à 30 ans la durée de vie utile du réacteur nucléaire.

L'École est tenue d'émettre une lettre de garantie en faveur de la Commission canadienne de sûreté nucléaire à titre de garantie pour les débours futurs liés aux dépenses de démantèlement (note 10).

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

17 - AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

L'École offre des avantages sociaux futurs à toute personne engagée à temps plein et à titre permanent, et à toute autre personne engagée autrement qu'à temps plein et à titre permanent si elle satisfait à certaines conditions prévues par les régimes.

L'École évalue ses obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes d'avantages sociaux futurs pour les besoins de la comptabilité au 30 avril de chaque année. L'évaluation actuarielle la plus récente des régimes d'avantages sociaux aux fins de la capitalisation a été effectuée en date du 31 décembre 2013 et présente un déficit actuariel.

Régime de retraite à prestations déterminées

L'École offre un régime à prestations déterminées garantissant le paiement de prestations de retraite. Le régime de retraite à prestations déterminées est fondé sur le nombre d'années de service et sur le salaire moyen de fin de carrière.

Le tableau qui suit présente le rapprochement de la situation de capitalisation du régime à prestations déterminées et des montants inscrits dans les états financiers :

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Obligations au titre des prestations constituées	591 441	558 947
Juste valeur des actifs du régime	396 724	350 015
Déficit du régime	(194 717)	(208 932)
Pertes actuarielles non constatées	119 544	141 361
Passif au titre des prestations constituées	(75 173)	(67 571)

Les principales hypothèses actuarielles utilisées sont les suivantes (moyenne pondérée) :

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	%	%
Obligations au titre des prestations constituées		
Taux d'actualisation	4,30	3,90
Taux de croissance de la rémunération	3,50	3,50
Coûts des prestations		
Taux d'actualisation	3,90	4,75
Taux de rendement prévu des actifs du régime à long terme	6,20	6,00
Taux de croissance de la rémunération	3,50	3,75

La charge nette au titre du régime à prestations déterminées s'élève à 24 545 000 \$ (24 616 000 \$ en 2013) et comprend 7 050 243 \$ de contributions additionnelles pour couvrir le déficit actuariel (6 945 720 \$ en 2013). Des cotisations d'équilibre spéciales mensuelles de 578 810 \$ (soit 6 945 720 \$ par année) sont requises jusqu'au 31 décembre 2025 afin de liquider le déficit.

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

17 - AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

Régime d'avantages complémentaires de retraite

L'École offre un régime d'avantages sociaux pendant la retraite autres que les prestations de retraite. Ce régime consiste en : de l'assurance vie de base viagère et obligatoire; de l'assurance vie facultative cessant à 65 ans; de l'assurance maladie cessant à 65 ans et obligatoire et; de l'assurance accident viagère et facultative.

Le tableau qui suit présente le rapprochement de la situation de capitalisation du régime d'avantages complémentaires de retraite et des montants inscrits dans les états financiers :

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Obligations au titre des prestations constituées et déficit du régime	(6 890)	(6 678)
Pertes actuarielles non constatées	1 158	1 540
Passif au titre des prestations constituées	<u>(5 732)</u>	<u>(5 138)</u>

Les principales hypothèses actuarielles utilisées sont les suivantes (moyenne pondérée) :

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	%	%
Obligations au titre des prestations constituées		
Taux d'actualisation	4,30	3,90
Taux de croissance de la rémunération	2,50	2,50
Coûts des prestations		
Taux d'actualisation	3,90	4,75
Taux de croissance de la rémunération	2,50	2,75

La charge nette au titre du régime d'avantages complémentaires de retraite s'élève à 742 100 \$ (653 000 \$ en 2013).

Sommaire des avantages sociaux futurs

	Régime de retraite à prestations déterminées	Régime d'avantages complémentaires de retraite	Total
	\$	\$	\$
Obligations au titre des prestations constituées	591 441	6 890	598 331
Juste valeur des actifs du régime	396 724		396 724
Déficit du régime	(194 717)	(6 890)	(201 607)
Pertes actuarielles non constatées	119 544	1 158	120 702
Passif au titre des prestations constituées	<u>(75 173)</u>	<u>(5 732)</u>	<u>(80 905)</u>
Charge nette des régimes	<u>24 545</u>	<u>742</u>	<u>25 287</u>

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

18 - OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Presses internationales Polytechnique Inc.

Presses internationales Polytechnique Inc. est une filiale en propriété exclusive de l'École (se référer à la note 4).

Les opérations courantes suivantes ont eu lieu entre l'École et Presses internationales Polytechnique Inc. :

	2014	2013
	\$	\$
Produits		
Service de reprographie (a)	142	142
Honoraires de gestion (a)	91	100
Charges		
Achats de services de reprographie	20	20

(a) Les produits de service de reprographie et les honoraires de gestion sont présentés aux résultats sous la rubrique Ventes de produits et de services.

Ces opérations ont été conclues dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, soit la valeur établie et acceptée par les parties.

Fondation de Polytechnique

La Fondation de Polytechnique, constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), a pour mission de contribuer à l'essor de l'École, de ses étudiants et de son personnel par l'intermédiaire de programmes de bourses, d'octrois et de subventions. Elle est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

L'École exerce une influence notable sur la Fondation de Polytechnique étant donné qu'elle a le pouvoir de nommer trois des douze membres du conseil d'administration.

Au cours de l'exercice terminé le 30 avril 2014, l'École a versé un montant de 450 000 \$ (450 000 \$ en 2013) à la Fondation de Polytechnique relativement à la Grande Campagne.

Au cours de l'exercice terminé le 30 avril 2014, l'École a reçu un montant de 533 000 \$ (531 000 \$ en 2013) de la Fondation de Polytechnique à titre de contributions pour différentes activités. Des montants reçus de la Fondation, aucun montant non utilisé (20 000 \$ au 30 avril 2013) n'est présent dans les apports reportés du fonds d'immobilisations.

19 - ENGAGEMENTS

Au 30 avril 2014, l'École s'est engagée par rapport à des commandes non exécutées d'achat de biens et de services totalisant 9 100 000 \$, ainsi que pour l'aide financière totalisant 4 100 000 \$. Ces montants seront à payer au cours du prochain exercice.

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

19 - ENGAGEMENTS (suite)

De plus, le fonds de fonctionnement s'est engagé à verser une somme de 25 297 000 \$ au fonds d'immobilisations pour le financement d'immobilisations. Au 30 avril 2014, cette somme est principalement composée du coût de certains bâtiments utilisés pour des activités de recherche et d'enseignement depuis quelques années, et aucun calendrier de prise en charge de cette somme par le fonds de fonctionnement n'est prévu.

20 - ÉVENTUALITÉS

Au cours de l'exercice terminé le 31 mai 2006, l'École a déposé une réclamation de 12 000 000 \$ auprès de trois entreprises relativement à la construction du Laboratoire Hydro-Québec; laquelle a été amendée ultérieurement à 13 000 000 \$. Les 29 septembre et 10 octobre 2006, deux des trois entreprises visées ont déposé une demande reconventionnelle par laquelle elles nient toute responsabilité et réclament respectivement 1 000 000 \$ et 3 000 000 \$ à l'École. La direction est d'avis que les deux réclamations des fournisseurs sont non fondées et, par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée à cet égard.

21 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels l'École est exposée sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

L'École est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés au bilan. L'École a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les comptes clients et autres créances et les subventions à recevoir, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'École.

Le risque de crédit relatif aux subventions à recevoir et à une partie des comptes clients est considéré comme négligeable puisque ces derniers concernent des sommes à recevoir des gouvernements.

Le risque de crédit relatif à l'encaisse et au fonds de dépôt est considéré comme négligeable puisqu'ils sont détenus dans une institution financière reconnue dont la notation de crédit est de bonne qualité.

Risque de marché

– Risque de taux d'intérêt :

Le fonds de dépôt, les emprunts bancaires, les obligations à payer et les billets à payer portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'École au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt. Le risque lié aux obligations à payer et aux billets à payer est compensé par le fait que ces dettes sont à la charge du gouvernement du Québec.

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

21 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

– Risque de change :

Le risque de change découle de certaines ventes de produits et services et des achats libellés dans une monnaie étrangère. L'École est exposée au risque de change en raison des comptes clients et autres créances et des comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement libellés en dollars américains et en euros.

Les actifs et les passifs libellés en devises se détaillent comme suit :

	2014		2013	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
	\$	\$	\$	\$
Dollars américains	152 474	130 202	296 517	612 122
Euros	105 767	38 938	58 440	42 736

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'École est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'École est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés au bilan.

Valeur comptable des actifs financiers par catégorie

Les actifs financiers de l'École, totalisant 115 404 000 \$ (113 082 000 \$ au 30 avril 2013), ont tous été classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût après amortissement.

22 - ENTENTE ENTRE L'ÉCOLE ET LE RÉGIME DE RETRAITE

Le 8 février 2006, le conseil d'administration de l'École a entériné une résolution adoptant l'entente intervenue entre l'École et les participants du régime de retraite en vue de permettre à l'École de recouvrer en partie, à même les surplus futurs, les cotisations d'équilibre versées à compter du 1^{er} janvier 2005 (la fin d'exercice du régime de retraite étant le 31 décembre) pour amortir les déficits selon l'approche de solvabilité, ces cotisations ayant été déterminées dans les évaluations actuarielles du régime de retraite à compter du 31 décembre 2004. L'employeur a versé lesdites cotisations d'équilibre en 2005 et en 2006 pour un total de 6 474 000 \$; elles ont cessé à compter du 1^{er} janvier 2007. Selon les termes de l'entente, le montant pouvant être recouvré par l'employeur est de 9 275 000 \$ au 31 décembre 2013.

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Annexe

pour l'exercice terminé le 30 avril 2014

(en milliers de dollars)

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
SERVICES AUX ÉTUDIANTS		
Fonds de fonctionnement – fonds non grevé d'affectations		
Produits – subventions du gouvernement du Québec	436	412
Produits – cotisations des étudiants – CEPSUM	<u>684</u>	<u>666</u>
	<u>1 120</u>	<u>1 078</u>
Charges – dépenses de fonctionnement	1 209	1 131
Charges – remises au CEPSUM	<u>684</u>	<u>666</u>
	<u>1 893</u>	<u>1 797</u>
Insuffisance des produits par rapport aux charges	<u>(773)</u>	<u>(719)</u>
Fonds de fonctionnement – fonds grevé d'affectations d'origine interne		
Produits – cotisations des étudiants	700	647
Charges – dépenses de fonctionnement	<u>651</u>	<u>730</u>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<u>49</u>	<u>(83)</u>
Sommaire		
Total des produits	1 820	1 725
Total des charges	<u>2 544</u>	<u>2 527</u>
Insuffisance des produits par rapport aux charges	<u>(724)</u>	<u>(802)</u>